



CTB



RAPPORT FINAL

« APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS AU BURUNDI »

BDI1207311



Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
FICHE D'INTERVENTION	5
APPRECIATION GENERALE	6
PARTIE 1 : RESULTATS ATTEINTS ET ENSEIGNEMENTS TIRES	7
1 APPRECIATION DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION	7
1.1 CONTEXTE	7
1.2 CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LA STRATEGIE D'INTERVENTION	7
2 RESULTATS ATTEINTS	9
2.1 MATRICE DE MONITORING	9
2.2 ANALYSE DES RESULTATS	13
3 DURABILITE	17
4 APPRENTISSAGE	19
4.1 ENSEIGNEMENTS TIRES	19
4.2 RECOMMANDATIONS	19
PARTIE 2 : SYNTHESE DU MONITORING (OPERATIONNEL)	21
1 SUIVI DES DECISIONS PRISES PAR LA SMCL	21
2 DEPENSES	23
3 TAUX DE DECAISSEMENT DE L'INTERVENTION	25
4 PERSONNEL DE L'INTERVENTION	27
5 MARCHES PUBLICS	28
6 ACCORDS D'EXECUTION	34
7 ÉQUIPEMENTS	35
8 CADRE LOGIQUE ORIGINAL TIRE DU DTF :.....	50
9 MATRICE DE MONITORING COMPLETE	54

ACRONYMES

2VP	Deuxième Vice-Présidence du Burundi
AC	Autorité Contractante
AMBABEL	Ambassade de Belgique à Bujumbura
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
ATI	Assistant technique international
ATN	Assistant technique national
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BST	Backstopping
CASR	Cellule d'Appui au Suivi des Réformes
CCAG	Cahier des Clauses Administratives Générales
CGMP	Cellule de Gestion des Marchés Publics
CPAR	Country Procurement Assessment Report
CR ARMP	Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
CTB HQ	Siège de la CTB à Bruxelles
DAO	Dossiers d'Appel d'Offres
DI	Direction de l'intervention
DNCMP	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DTF	Dossier Technique et Financier
EAC	East African Community
ENA	Ecole Nationale d'Administration
ERP	Entreprise Resource Planning
EST	Expertise sectorielle et transversale (département CTB HQ)
FCE	Fonds commun de l'éducation
FMI	Fonds Monétaire International
GIDA	Gestion intégrée des documents d'archive
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
M&E	Monitoring et évaluation
MDC	Ministère de Développement Communal
MEBSEMFPFA	Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation
MFPDE	Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique
MINAGRIE	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
MOC	Maitrise d'ouvrage communale
MONOP	Outil monitoring opérationnel trimestriel des interventions CTB
MP	Marchés publics
MSPLS	Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida
OBR	Office Burundais des Recettes
OCDE	Organisation pour la Coopération au Développement Economique
PAC	Parcours d'acquisition des compétences
PADLPC	Projet d'appui au développement local et à la participation citoyenne en province de Cibitoke (intervention sous financement belge – mise en œuvre CTB)
PAEX	Programme d'appui en expertises (intervention sous financement belge – mise en œuvre CTB)

PAORC	Programme d'Appui à l'Organisation du Renforcement des Capacités (intervention sous financement belge – mise en œuvre CTB)
PEFA	Public Expenditures and Finance Accountability
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRC	Plans de renforcement des capacités
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAFI	Responsable administration et finances international
RC	Renforcement des capacités
REPBDI	Représentation de la CTB au Burundi
ROI	Règlement d'ordre intérieur
SGFP	Stratégie de Gestion des Finances Publiques
SNBGLC	Stratégie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption
SMCL	Structure mixte de concertation locale (comité de pilotage du projet)
SSPRC	Structure de suivi de la mise en œuvre des plans de renforcement des capacités
TIC	Technologies de l'information et de la communication
ToC	Theory of Change (Théorie du changement)

Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Appui à l'amélioration du système des marchés publics au Burundi
Code de l'intervention	BDI 12 073 11
Localisation	Burundi
Budget	2.650.000 €
Institution partenaire	Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique (ancienne appellation)
Date de démarrage de l'intervention/Ouverture du comité de pilotage	01/10/2013 : entrée en fonction de l'ATI 01/12/2013 : entrée en fonction du directeur d'intervention 18/12/2013 : Date SMCL 0
Date de fin de la convention spécifique	28/02/2018
Groupes cibles	Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP - MFPDE) Cellules de Gestion des Marchés Publics (CGMP - MINAGRIE ; MSPLCS ; MEBSEMFBFA) Cellule d'Appui au Suivi des Réformes (CASR - MFPDE) 6 communes de la Province de Cibitoke Ministère du Développement Communal (MDC)
Impact ¹	La gouvernance économique est améliorée
Outcome	Le système des marchés publics est amélioré
Outputs	Le code des marchés publics est révisé et les textes d'application et outils y afférents sont adaptés, harmonisés et diffusés.
	Les connaissances théoriques et pratiques des principaux acteurs impliqués dans la chaîne de commande publique sont renforcées
	L'organisation et les méthodes de travail de l'ARMP, de la DNCMP et des CGMP (MSPLS, MAE et MEBSEMFBFA) sont significativement améliorées
	La coordination des interventions liées à l'amélioration du système MP est assurée dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de Gestion des Finances Publiques
	La déconcentration des instances chargées de la passation et du contrôle des marchés publics est étudiée dans la province de Cibitoke
Budget total de l'intervention	2.650.000 €
Période couverte par le rapport	Octobre 2013 à Octobre 2015

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

Appréciation générale

<i>Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :</i>	<i>Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :</i>
	<p>Globalement, pendant sa première moitié, le projet a suivi la bonne direction et aurait certainement pu atteindre la majeure partie des résultats attendus, n'eut été l'interruption prématurée décidée par le bailleur. Le projet a été formulé de façon adéquate en s'adressant à la quasi-totalité des acteurs du système, tant au niveau du renforcement des capacités que des développements organisationnel et institutionnel. L'ancrage s'est avéré efficace d'un point de vue politique et a permis de contrer les quelques velléités observées auprès de certains groupes cibles. L'expertise mise à disposition par le partenaire (DI) s'est avérée être d'un niveau adéquat pour à la fois mener le dialogue et actionner les leviers lorsque c'était requis. Le budget était relativement bien proportionné et la direction a su faire preuve d'adaptation pour le gérer de façon dynamique et proactive. Le taux de décaissement a suivi une courbe relativement classique, montant en puissance d'année en année.</p>
<i>Notez votre appréciation générale de l'intervention:</i>	<i>Notez votre appréciation générale de l'intervention:</i>
	<p>Satisfaisant (jusqu'à mai 2015)</p>
<i>Fonctionnaire exécution nationale²</i>	<i>Fonctionnaire exécution CTB</i>
	<p>OEBEL Nicolas</p> 

² Par Note Verbale de la Belgique au Burundi du 9/10/2015, tous les projets sont passés en régie, et les Directeurs d'Intervention ont été suspendus.

PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés

1 Appréciation de la stratégie d'intervention

1.1 Contexte

D'un point de vue contextuel, il est clair que l'information majeure à retenir concerne l'apparition d'une situation de crise au Burundi dès avril 2015 et la suspension du projet à mi-parcours, décidée pour des raisons politiques indépendantes de la direction ou de la CTB, qui en a découlé. Ces deux facteurs ont certainement marqué la fin prématurée du projet et ainsi rendu caduque toute ambition en termes de résultats ou d'objectifs. Ainsi, de manière synthétique, les effets irréversibles suivants (dans le cadre de cette intervention) peuvent être cités comme résultant de ces deux facteurs :

- la rupture progressive imposée des relations du projet tant avec sa structure d'ancrage (CASR), qu'avec les structures bénéficiaires du projet (ARMP, DNCMP et CGMP), à dater de mai 2015 ;
- l'éviction de certaines personnes pour des raisons politiques, au sein de certaines institutions directement ou indirectement partenaires du projet, telles que la Secrétaire permanente du MFPDE et ou le second vice-président du Burundi ;
- Le gel des nouveaux engagements depuis mai 2015 ;
- l'abandon du mode de cogestion et la suspension du rôle du directeur d'intervention depuis début octobre 2015 ;
- la mise au chômage technique de l'essentiel de l'équipe projet depuis début décembre 2015 ;
- et l'évacuation depuis mi-décembre 2015, pour des raisons de sécurité, du Délégué à la cogestion, hors du Burundi ;
- L'abandon de toutes les séances de coordination ou de pilotage et le délitement de l'adhésion des principaux PTF aux objectifs du projet dès mi-2015.

Avant avril 2015, les principaux éléments contextuels à retenir étaient les suivants :

- la volonté exprimée dans la SGFP de procéder à la décentralisation de l'ordonnancement au niveau de chaque ministère sectoriel et technique, accroissant ainsi son autonomie de gestion. Une telle volonté s'est traduite par des expériences pilotes menées au sein du MINAGRIE, du MSPLS et du MEBSEMFPFA, qui constituaient également les ministères pilotes sélectionnés dans le cadre du projet pour le renforcement des capacités en matière de MP. Il en est ressorti une véritable opportunité de synergies et d'harmonisation entre les actions menées dans le cadre de la mise en œuvre de la SGFP et celles liées au projet ;
- la centralisation des comptes publics dans le cadre de la restructuration de l'OBR. Il en a résulté la suppression de la quasi-totalité des comptes propres liés aux administrations personnalisées à autonomie de gestion, dont l'ARMP. Cette suppression a constitué un problème majeur au niveau de l'autonomie réelle de l'ARMP et remettait sans cesse en question son indépendance effective ;

1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

Jusqu'à la mise en place des mesures prudentielles décidées par la CTB en mai 2015, suivie par la suspension officielle du projet par le bailleur en octobre 2015, aucune

modification substantielle de la stratégie d'intervention n'est à relever.

La stratégie d'intervention, dont les éléments les plus significatifs sont détaillés ci-dessous, a fait l'objet d'une réflexion approfondie en démarrage du projet et aucun élément la remettant en question nécessitant une adaptation majeure n'est apparu en cours d'exécution.

Eléments stratégiques les plus significatifs :

- L'ancrage au niveau du MFPDE (CASR) a permis de travailler depuis une position surplombant l'ensemble des acteurs concernés par l'intervention. Ont ainsi pu être atténués les problèmes de rivalité entre certains acteurs, ainsi que les velléités de ralentir le processus d'amélioration ;
- L'intervention s'est voulue holistique en ce sens qu'elle s'est adressée à tous les étages composant le cadre institutionnel des marchés publics au Burundi, et ce sur les trois niveaux d'intervention, à savoir l'individuel, l'organisationnel et l'institutionnel ;
- L'option prise par la direction lors du démarrage a consisté en la réalisation d'une étude globale faisant office de baseline dont un des objectifs était également l'établissement de plans de renforcement des capacités pour chaque acteur, aux trois niveaux susmentionnés. Des efforts importants ont été réalisés pour rendre cette étude participative et pour en optimiser son appropriation. La démarche a rencontré un franc succès et l'étude reste une des principales réalisations du projet à ce jour, vu son interruption prématurée ;
- La mise en place, en sus de la SMCL, d'une structure technique de suivi dédiée au marchés publics (inexistante jusqu'ici) au niveau du MFPDE, sous l'impulsion du Ministre, a pu rendre toutes les décisions majeures inclusives et concertées entre tous les acteurs, favorisant ainsi l'appropriation ;
- Cette structure a en outre, après le succès rencontré par l'étude susmentionnée, eu pour effet de provoquer l'adhésion des différents PTF au projet et de regrouper les plus importants du « secteur » derrière la Belgique devenue leader de fait en la matière ;
- Vu la multitude des acteurs et des niveaux de développement, ainsi que les risques importants de blocage, la direction a pris l'option de multiplier les chantiers (activités) pour être certaine d'avancer en permanence sur des dynamiques d'amélioration ;
- La modalité de cogestion a permis, dans la passation des marchés, d'augmenter la pratique de certains acteurs (ARMP, DNCMP) et ainsi améliorer leur compréhension du système et de ses défauts. Jusqu'ici, ces structures, focalisées sur le contrôle et la régulation, pouvaient paradoxalement apparaître comme trop éloignée de la réalité des autorités contractantes ;
- La direction du projet a toujours veillé à procéder à une analyse dynamique des risques, basée sur des hypothèses détaillées, fruits d'un travail d'analyse méticuleux au démarrage et ayant permis un monitoring efficace.

2 Résultats atteints

2.1 Matrice de monitoring

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Cible finale	Valeur obtenue finale (fin 2015)	Commentaire
OBJECTIF GENERAL : La gouvernance économique est améliorée				
OBJECTIF SPECIFIQUE : Le système des marchés publics est amélioré				
Amélioration de l'indicateur PI19 PEFA : Mise en concurrence, utilisation optimale des ressources et contrôle de la passation des MP	Etude PEFA ³ 2011 : notation C+	Amélioration de la notation à la prochaine étude PEFA	Etude PEFA 2014 : indicateur PI19 = D+ ⁴	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
Réalisation (ou mise à jour) de l'étude CPAR	En attente de la réalisation de l'étude CPAR ⁵ de base (2015)	Réalisation d'une étude avec notation adéquate	Etude annulée en raison de la suspension du projet	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
RESULTAT 1 : Le code des marchés publics est révisé et les textes d'application et outils y afférents sont adaptés, harmonisés et diffusés				
I 1.1 : Le projet de loi portant révision du code MP et des textes d'application y afférent, conformément aux standards internationaux, est soumis pour	1 première proposition de Code révisé existe 0 proposition de décret révisé	1 projet de loi révisée (Code) soumis au MFPDE 3 projets de décrets révisés soumis au MFPDE	1 première proposition de Code révisé existe 0 proposition de décret révisé	Processus interrompu en raison de la suspension du projet

³ Une évaluation de type PEFA (*Public Expenditure and Financial Accountability*) consiste en l'évaluation de la performance d'un système donné de gestion des finances publiques, sur base d'un cadre de mesure déterminé. Les résultats d'une telle évaluation s'expriment en termes d'indicateurs, chacun noté entre A et D (A étant la meilleure note), sur base de la performance observée par les évaluateurs. Au sein de cette évaluation PEFA, l'indicateur I19 « *competition, value for money and controls in procurement* » est l'indicateur de référence qui a été choisi pour évaluer l'atteinte de l'objectif spécifique du projet.

⁴ Il est à noter que cette notation, lorsqu'elle a été communiquée au projet, ne constituait qu'une notation provisoire. Le projet n'a après cela jamais été informé de la note finale obtenue, en raison du contexte existant et de l'interruption de la collaboration avec le Ministère. Soulignons également que la principale raison qui explique cette dégression tient de la sévérité de l'évaluateur qui, sur le seul indicateur lié aux marchés publics, a apprécié de manière négative certains sous-aspects relatifs à l'indépendance de l'ARMP, là où son prédécesseur ne les avait pour sa part pas jugé suffisamment significatifs, sans toutefois qu'aucun changement ne soit apporté, ni au cadre organisationnel, ni au cadre légal qui régissent le fonctionnement de cette institution, entre les deux évaluations.

⁵ Une évaluation de type CPAR (*Country Procurement Assessment Review*) consiste en l'évaluation de la performance d'un système donné de marchés publics (*public procurement*), sur base d'une méthodologie élaborée par l'OCDE spécifiquement pour ce type de système. Les résultats d'une telle évaluation s'expriment en termes d'indicateurs, chacun noté entre A et D (A étant la meilleure note), sur base de la performance observée par les évaluateurs, portant sur chacune des composantes du système.

adoption par le Conseil des ministres				
I.1.2 : Amélioration du cadre légal et réglementaire sur base d'une analyse de type méthodologie 4 piliers OCDE	Pas d'évaluation existante	2 évaluations existantes, l'une pré-promulgation, l'autre post-promulgation	Evaluation pré-promulgation disponible (pilier 1 uniquement)	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
I 1.3 : Le référentiel national d'outils standardisés regroupant le guide des MP, documents-types améliorés et guide des sanctions disponibles et validés	aucun référentiel existant	1 référentiel disponible auprès de l'ARMP, adopté par le Conseil de Régulation	aucun référentiel existant	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
I 1.4 : Document de capitalisation sur le processus d'amélioration du cadre légal et réglementaire est édité	aucun document existant	1 note de capitalisation disponible	aucun document existant	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
I 1.5 : Une capitalisation des expériences acquises est réalisée	aucune capitalisation	1 capitalisation existante et validée par le Conseil de Régulation	aucune capitalisation	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
RESULTAT 2 : Les connaissances théoriques et pratiques des principaux acteurs impliqués dans la chaîne de commande publique sont renforcées				
I 2.1 : Plans de renforcement des capacités des bénéficiaires du projet (DNCMP, ARMP et 3 CGMP) validés par les autorités compétentes	aucun plan de renforcement existant	3 plans de renforcement des capacités disponibles (DNCMP, ARMP et CGMP) et validés	3 plans de renforcement des capacités disponibles (DNCMP, ARMP et CGMP) et validés	3 plans de renforcement des capacités disponibles (DNCMP, ARMP et CGMP) et validés

I 2.2 : Parcours d'acquisition des compétences (PAC) des bénéficiaires du projet mis œuvre et couvrant les besoins et missions	aucun parcours d'acquisition mis en œuvre	PAC mis en œuvre pour l'ARMP couvrant au moins 75% de ses membres PAC mis en œuvre pour la DNCMP couvrant au moins 75% de ses membres PAC mis en œuvre pour les CGMP couvrant 100% des membres des bureaux mis en place	aucun parcours d'acquisition mis en œuvre	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
I 2.3 : Stratégie de renforcement des capacités des autorités contractantes par l'ARMP est définie	aucune stratégie existante	1 stratégie adoptée par le Conseil de Régulation	aucune stratégie existante	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
I 2.4 : Modules de formation disponibles	Existence de 1 module théorique global	3 modules thématiques de formation améliorés, disponibles et validés par le Conseil de Régulation 1 guide du formateur disponible et validé par le Conseil de Régulation	Existence de 1 module théorique global	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
I 2.5 : Formations dispensées	xx formations théoriques en 2013 sans évaluation structurée ni test de performance	Au moins 10 formations dispensées par an à partir de 2017 avec un taux de réussite de 75% Au moins séances de sensibilisation par an avec un taux de réussite de 75%	2 séances organisées avant interruption des activités pour cause de suspension du projet	Processus interrompu en raison de la suspension du projet

I 2.6 : Les recommandations de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une formation diplômante en MP disponibles	aucune étude disponible	1 étude disponible et validées par la SSSPRC	aucune étude disponible	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
RESULTAT 3 : L'organisation et les méthodes de travail de l'ARMP, de la DNCMP et des CGMP (MSPLS, MAE et MEBSEMFPFA) sont significativement améliorées				
I 3.1 : Cadre et conditions de travail améliorés	Faible niveau de satisfaction des utilisateurs CGMP : aucun bureau MP existant	Bon niveau de satisfaction des utilisateurs 1 bureau des MP existe dans chaque CGMP	Faible niveau de satisfaction des utilisateurs CGMP : aucun bureau MP existant	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
I 3.2 : Modernisation des méthodes de travail	Faible niveau de satisfaction des utilisateurs	Bon niveau de satisfaction des utilisateurs	Faible niveau de satisfaction des utilisateurs	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
I 3.3 : Le site web créé à l'ARMP et son animation et sa maintenance assurée	1 portail existant mais non exploité	1 portail fonctionnel, mis à jour régulièrement et exploité	1 portail existant mais non exploité	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
I 3.4 : Une plateforme d'échange pour améliorer les flux est mise en place	0 plateforme	1 plateforme disponible et fonctionnelle	0 plateforme	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
I 3.5 : Les audits externes du système MP réalisés pour les années 2013 à 2015	0 audit	3 audits réalisés	1 audit réalisé (exercice 2013)	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
RESULTAT 4 : La coordination des interventions liées à l'amélioration du système MP est assurée dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Gestion des Finances Publiques				
I 4.1 : Le projet participe aux Cadres de partenariat de la SGFP	Aucune participation	Au moins 4 participations par an et PV de réunions disponibles	Aucune participation en 2015 en raison de la crise	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
I.4.2 : un mécanisme de coordination et d'échanges réguliers entre structures existe et est opérationnel	Existence d'un cadre du suivi de l'état d'avancement des MP au niveau de la 2VP	Existence d'un cadre de coordination autonome pérenne	Aucun cadre de coordination pérenne	Processus interrompu en raison de la suspension du projet

I 4.3 : Une structure dédiée (administration + PTF) assure le suivi de la mise en œuvre des PRC au niveau de la CASR	Aucune structure existante	6 réunions de la structure par an (bimensuel)	1 réunion en 2015 avant suspension du projet	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
RESULTAT 5 : La déconcentration des instances chargées du contrôle et de l'approbation des marchés publics est étudiée dans la province de Cibitoke				
I 5.1 : Un choix définitif est opéré quant au scénario de développements institutionnels à privilégier concernant la problématique de la déconcentration de la DNCMP et l'appui aux communes	Pas de choix opéré	Choix d'un scénario définitif	Pas de choix opéré	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
I 5.2 : Une étude de faisabilité financière de chaque scénario d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale est disponible	Pas d'étude de faisabilité	Etude (inclus budgétisation et faisabilité de chaque scénario) disponible et validée	Pas d'étude de faisabilité	Processus interrompu en raison de la suspension du projet
I 5.3 : Guide communal des MP actualisé disponible et validé	1 guide MP communal existe, élaboré en 2012	1 guide actualisé est disponible	Aucun guide actualisé n'est disponible	Processus interrompu en raison de la suspension du projet

2.2 Analyse des résultats

2.2.1 Dans quelle mesure l'intervention contribuera-t-elle à l'impact⁶ (impact potentiel) ?

Sur le principe, l'intervention aurait pu contribuer à l'impact attendu, étant entendu qu'un système de marchés publics amélioré, c'est-à-dire plus transparent, plus équitable, plus fluide et moins corrompu, aurait certainement contribué, toute chose égale par ailleurs, à améliorer la gouvernance économique au sens large et ainsi optimiser l'utilisation des ressources de l'état.

Cela étant, l'interruption du projet et ses acquis trop fragiles jusqu'ici ne permettront pas une quelconque influence sur l'impact recherché. Il est même à craindre qu'en raison de la crise, des revers majeurs puissent être enregistrés en matière d'amélioration de la gouvernance économique.

⁶ Terminologie : Impact = Objectif général ; Outcome = Objectif spécifique ; Outputs = Résultats attendus

2.2.2 Dans quelle mesure l'outcome a-t-il été atteint ? Expliquez

Compte tenu du faible taux d'atteinte des résultats tel que détaillé ci-dessous, l'outcome ne peut pas être considéré comme ayant été atteint de quelque manière que ce soit.

2.2.3 Dans quelle mesure des outputs ont-ils été atteints ? Expliquez

Aucun des 5 résultats ne peut être considéré comme ayant été atteint pour les raisons déjà évoquées à plusieurs reprises dans ce rapport.

Une lecture optimiste des activités du projet peut tout au plus déboucher sur une atteinte très partielle des résultats 1 à 4 à travers le franchissement d'étapes intermédiaires de développement, identifiées comme étapes clés vers l'atteinte des résultats. Ces étapes intermédiaires franchies se détaillent comme suit :

Résultat 1 :

- L'élaboration et la validation d'une stratégie de révision du Code et de ses textes d'application ;
- La définition de trois scénarios de développement institutionnel du système (choix définitif à faire) ;
- La réalisation d'une évaluation interne de type OCDE (pilier 1) du système des marchés publics ;

Résultat 2 :

- L'élaboration et la validation de plans de renforcement des capacités pour l'ARMP, la DNCMP et les 3 CGMP ;
- La définition de deux scénarios possible (stratégies) pour organiser le renforcement des capacités des autorités contractantes par l'ARMP ;
- Le lancement et la systématisation des séances de sensibilisation auprès des autorités contractantes dispensées par l'ARMP ;

Résultat 3 :

- La réalisation de l'enquête de satisfaction de base de l'ARMP et la DNCMP concernant les conditions de travail ainsi que les méthodes de travail ;
- Le renouvellement du parc informatique de l'ARMP et la DNCMP ;
- L'équipement de l'ARMP et la DNCMP en matière de mobiliers et matériels d'archivage ;
- La réalisation de l'audit annuel des marchés publics portant sur l'exercice 2013 ;

Résultat 4 :

- La mise en place d'une structure de suivi de la mise en œuvre des plans de renforcement des capacités (SSPRC) regroupant tous les acteurs institutionnels nationaux ainsi que les principaux PTF ;
- La participation du projet aux réunions du Cadre de Partenariat et l'intégration de ses avancées dans le rapportage fait par le MFPDE à cet égard.

2.2.4 Dans quelle mesure des outputs ont-ils contribué à l'atteinte de l'outcome ?

Non applicable – voir 2.2.2

2.2.5 Appréciez les principaux facteurs d'influence. Quels ont été les enjeux majeurs rencontrés ? Comment l'intervention les a-t-elle pris en compte ?⁷

Aucune information utile à mentionner à cet égard.

⁷ Ne mentionnez que les éléments non compris dans le point 1.1 (Contexte), le cas échéant.

2.2.6 Appréciez les résultats inattendus, tant positifs que négatifs

Aucune information utile à mentionner à cet égard.

2.2.7 Appréciez l'intégration des thèmes transversaux dans la stratégie d'intervention

L'intégration des thèmes transversaux dans la mise en œuvre des activités du projet n'a pas fait l'objet d'une stratégie prédéfinie et un champ important de critères à intégrer à cet égard dans les actions à venir reste à explorer, si d'aventure la suspension du projet venait à être levée

Ceci étant, avant sa suspension, plusieurs pistes avaient été évoquées au gré de l'avancement des étapes, qui pourraient servir de prémices à la mise en place systématique d'un plan d'actions portant sur l'implémentation des thèmes transversaux.

Concernant le travail décent, la principale piste qui a été explorée est née du travail de concertation initié par le programme pavage HIMO mis en œuvre par la CTB, principalement au moyen d'un atelier régional organisé en 2014 au cours duquel la problématique de l'intégration dans les marchés publics de l'HIMO, mais également du travail décent, a été abordée. Le travail de collaboration devait initialement se prolonger en 2015, à travers l'activité d'actualisation des documents-types des marchés publics (DAO, CCAG, etc...) initiée par le projet. Malheureusement, la fin programmée du programme pavage HIMO (expiration de la convention spécifique), combinée à sa suspension officielle ainsi que celle du projet marchés publics d'ici-là, ont rendu toute synergie impossible.

En ce qui concerne la thématique de l'environnement, jusqu'à la suspension du projet dans la mise en œuvre de ses activités, le projet a toujours veillé à ce que le matériel acheté pour son propre usage ou pour les partenaires respectent certaines considérations environnementales, notamment la diminution de l'empreinte écologique et la faible consommation. Citons à cet égard le choix de procéder à de la fabrication locale pour tout le mobilier d'archivage (2015), le choix de systématiquement faire l'acquisition de matériels peu énergivore (2015). Il est à noter toutefois que ces choix ne relèvent pas nécessairement d'une décision réfléchie spécifiquement en la matière, mais plutôt d'une réflexion à caractère économique. Les bénéfices environnementaux sont collatéraux.

Concernant le thème genre, le processus d'amélioration du cadre légal et réglementaire aurait pu s'avérer être une occasion intéressante pour intégrer la dimension genre dans certains aspects du fonctionnement du système. On pense par exemple à la représentativité des femmes au sein du CR ARMP ou au sein des CGMP. Tout en gardant à l'esprit qu'en tant que telle la représentativité ne suffit pas et peut s'avérer contre-productive si elle ne s'accompagne pas des compétences requises. Aussi avons-nous, jusqu'à la suspension du projet, plutôt soutenu l'idée de l'intégration d'un double critère de genre couplé avec celui de la compétence.

2.2.8 Dans quelle mesure le M&E, les activités de backstopping et/ou les audits ont-ils contribué à l'atteinte des résultats ? Comment les recommandations ont-elles été prises en considération ?

Considérant la durée de vie limitée du projet et le contexte dans lequel il a été suspendu, aucun audit n'a pu se tenir avant sa suspension.

En ce qui concerne, les seuls échanges dont a pu bénéficier le projet, et qui s'apparentent à du backstopping (novembre 2014), ont stimulé la mise en place de groupes de recherche-action au sein de chaque structure appuyée par le projet, afin d'en stimuler le développement organisationnel de l'intérieur. Ces groupes ont d'ailleurs connu un succès certain, même si les réalisations sont au final quasi-inexistantes en raison de

l'interruption prématurée.

Les démarches de M&E trimestriels requises par les procédures internes de la CTB en matière de gestion de projet, combinées aux outils mis en place à cet effet, ont eu pour effet de permettre un suivi rapproché, avec une mise à jour systématique des risques et des mesures à prendre pour les juguler. Ce M&E a également permis un suivi rapproché des indicateurs et indicateurs intermédiaires, permettant ainsi au projet d'ajuster ces activités en fonction des résultats et échéances fixés.

3 Durabilité

Avec la crise sévissant au Burundi depuis mai 2015 et la suspension du projet qui en découle, avant même que celui-ci ait été en mesure d'atteindre ne fut-ce qu'un résultat, la question de leur durabilité est difficile à traiter. Aussi est-il nécessaire d'en revenir au niveau intermédiaire des réalisations pour apprécier les éléments de durabilité les plus pertinents à souligner. Parmi ceux-ci, citons :

- La mise en place d'un module de sensibilisation dispensé directement par le personnel de l'ARMP et suffisamment maîtrisé pour pouvoir être maintenu à l'avenir ;
- La rédaction de TDR et de documents de marché complets et exhaustifs relatifs à la contractualisation d'un bureau spécialisé pour la réalisation de l'audit annuel des marchés publics, réutilisables d'année en année ;
- La mise en place d'une stratégie claire et d'une feuille de route pour la révision du Code, utilisable même sans appui du projet ;
- L'obtention et l'officialisation de l'accord du MFPDE pour la mise en place de bureaux des marchés publics dans les 3 ministères pilotes ;
- La modernisation des équipements et du matériel de l'ARMP et la DNCMP ;
- La sensibilisation et la formation du DI, véritable porte-drapeau dans la volonté d'améliorer le système des marchés publics, sur les enjeux et problématiques majeurs liés aux marchés publics ;
- L'existence de documents de référence reconnus et acceptés pour l'amélioration du système des marchés publics, aux niveaux institutionnel, organisationnel et individuel, et ce pour tous les acteurs du système.

Toutefois, ce niveau intermédiaire des quelques réalisations du projet, combiné au retrait de l'assistance technique d'où qu'elle provienne, à la crise de confiance entre partenaires, à la crise économique à laquelle doit faire face le Burundi et au recul de l'état de droit d'une manière générale, ne laissent que peu de doute sur la durabilité réelle d'une telle intervention interrompue à mi-parcours. Tout au plus peut-on espérer que les leçons de cet échec soient prises en compte au niveau des partenariats futurs. Mais en matière d'amélioration du système des marchés publics, il y a fort à craindre que la période post-crise marque un recul important en la matière, annulant ainsi tous les efforts réalisés jusqu'ici.

3.1.1 Quelle est la viabilité économique et financière des résultats de l'intervention ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

En termes budgétaires, les perspectives économiques du Burundi, conjuguées à la situation existante en matière de moyens financiers au niveau de chaque structure partenaire, n'incitaient pas nécessairement à l'optimisme, même avant la crise. Il n'était ainsi déjà pas certain qu'au terme initial du projet, si aucun ajustement du budget national alloué au niveau des structures appuyées n'était fait, la durabilité financière de l'intervention puisse être assurée.

Depuis avril 2015 et la récession économique qui frappe le Burundi suite à la crise politico-électorale, il apparaît évident que les quelques acquis ou réalisations du projet ne pourront avoir qu'une durée de vie très limitée car non ancrés de manière suffisamment durable que pour ressurgir lorsque la crise prendra fin. Il est même à craindre que certains processus en cours, dont celui de révision du Code des marchés publics, bien que prolongés de manière autonome par les institutions nationales, soient détournés à court ou moyen termes à des fins politiques et débouchent sur des décisions contre-productives, en l'absence de tout encadrement technique spécialisé.

3.1.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et perdurera-t-elle au terme de l'assistance externe ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

En termes d'appropriation, la réalité des faits révélait déjà avant avril 2015 une réticence notoire d'implication au niveau essentiellement de l'ARMP, pourtant acteur essentiel du changement. L'implication des PRMP des 3 CGMP n'était pas optimale non plus.

Depuis avril 2015 et la rupture progressive de toutes les relations avec les structures partenaires, la problématique de l'appropriation et du leadership n'ont plus de raison d'être.

3.1.3 Quels ont été le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Jusqu'à l'interruption du projet, bien que la volonté de changement pouvait parfois être remise en question au niveau du management de chaque structure partenaire, l'ancrage au niveau de la CASR du MFPDE conférait au projet une légitimité indiscutable et lui permettait de bénéficier, jusqu'à fin avril, d'un appui politique sans faille. En d'autres termes, bien que des freins au changement pouvaient apparaître au niveau de certaines structures, l'ancrage du projet à un niveau plus macro, soutenu par une réelle volonté politique de changement dans la gestion des finances publiques, constituait un atout important en termes d'efficacité.

3.1.4 Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle positivement contribué à la capacité institutionnelle et de gestion ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

La direction du projet considère que celui-ci a été interrompu trop prématurément pour pouvoir parler d'impact réel au niveau de la capacité institutionnelle de gestion.

4 Apprentissage

4.1 Enseignements tirés

- Nécessité d'identifier des indicateurs pertinents et suffisamment représentatifs au niveau de l'outcome. En effet, pour le cas d'espèce, la mesure repose sur un seul indicateur de l'étude PEFA, beaucoup trop synthétique pour pouvoir rendre compte d'une situation aussi complexe que celle des marchés publics, en témoigne la chute de la notation entre les deux dernières études réalisées (cf. supra) qui résulte uniquement d'appréciations différentes d'une même situation par deux évaluateurs différents. Le recours à une méthodologie d'évaluation de type CPAR proposant de multiples indicateurs dédiés à la situation des marchés publics serait plus pertinente pour évaluer un tel outcome.
- Nécessité de s'assurer que la formulation d'un DTF repose sur la volonté exprimée des managers des structures appuyées et n'est pas imposée hiérarchiquement, afin de s'assurer de la volonté de changement ;
- Reproduire au travers de la baseline la démarche de réalisation d'un bilan complet des compétences en début de projet, combiné à l'établissement de plans de renforcement des capacités exhaustifs afin de permettre de dégager des visions et stratégies court, moyen et long termes, ainsi que des feuilles de route limitées dans le temps ;
- Prévoir des scénarios d'approches alternatives (impliquant d'autres acteurs) en cas de problèmes d'appropriation ;
- Veiller à ce qu'une synergie formalisée, voire une hiérarchie, soit prévue entre interventions CTB opérant dans un même domaine ;
- La crise a fait ressurgir une lacune importante du projet lié à sa formulation et qui concerne la quasi absence de tout appui au niveau de la demande. Le projet ne se concentre en effet que sur l'amélioration de l'offre de services et ne traite pas la question de l'amélioration de la demande de service. En ce sens, il eut été préférable d'également prévoir un volet consacré au renforcement de la société civile et du secteur privé en matière de marchés publics, sans quoi le développement de l'offre (renforcement des institutions) risque de ne pas correspondre à la réalité de la demande.

4.2 Recommandations

Recommandation	Public cible
S'assurer de la synergie et de la cohérence des interventions CTB en matière de MP et obtenir tout le soutien nécessaire	CTB
Améliorer la communication du bailleur à l'égard des institutions nationales du partenaire lorsque des décisions politiques ayant un impact important sur la vie d'une intervention sont prises.	DGD
Faire preuve d'ouverture dans le chef du bailleur et parvenir à distinguer les émanations de la population dans le système des marchés publics (associations de la société civile et du secteur privé) afin de maximiser le caractère holistique du système	DGD/CTB
Toujours accompagner les projets de développement institutionnels par un dialogue politique	DGD
Compte tenu de la position privilégiée de la Belgique en matière de marchés publics, en sa qualité de bailleur s'alignant sur la plupart	DGD/CTB

<p>des systèmes nationaux des pays dans lesquels elle opère (à travers la CTB), une réflexion devrait être menée sur l'opportunité de se lancer plus systématiquement dans ce type d'appui, que ce soit au niveau sectoriel ou national. L'expertise développée en la matière pourrait inciter la Belgique à prioriser la thématique des marchés publics, partant de promouvoir les principes sous-jacents de transparence et de redistribution et ainsi contribuer, à travers un secteur souvent délaissé, à l'appui au développement des systèmes de gestion des finances publiques des pays partenaires</p>	
--	--

PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)

1 Suivi des décisions prises par la SMCL

Décision	Action	Suivi
Décision	Action(s)	Avancement
Etudier la possibilité de créer une CGMP propre au projet pour les petits achats	Etudier la possibilité légale	Exécuté - réponse positive
	Si positif, créer une CGMP (via ordonnance)	Ordonnance promulguée le 25/2/14
Reformulation du résultat 5 avec focus sur la réalisation d'une étude de faisabilité au niveau déconcentration et le maintien d'un appui à la formation des communes	Reformuler le résultat	Achévé
	Adapter les indicateurs et la matrice de SE	Achévé
Procéder au plus vite à la définition d'une vision partagée (stratégie) du processus de révision du Code	Organisation d'un atelier dédié en octobre	Achévé - atelier organisé le 24/10/14
	validation de la stratégie avant fin 2014	Achévé - PV signé par toutes les autorités
Etablir un lien entre les activités liées à la mise en place du formation diplomante et le partenariat actuel existant entre l'ENA et un institut canadien	Etablir un contact avec l'ENA et PAORC	Contact avec PAORC établi - suspension de toute autre démarche en raison de la suspension du projet
	Inviter l'ENA aux ateliers portant sur la stratégie de RC de l'ARMP	stand by en raison de la suspension du projet
Ajout ultérieur d'indicateurs de performance au niveau du résultat 3	Modification de la matrice de SE	stand by en raison de la suspension du projet
Suivi rapproché de certaines activités prioritaires	Suivi de la démarche de production et de diffusion des circulaires auprès de l'ARMP	Terminé. Circulaires promulguées
	suivi des démarches de production d'une proposition de rehaussement par l'ARMP	stand by en raison de la suspension du projet
	Finalisation du rapport GIDA CGMP et transmission	Terminé

	Mettre en place un tableau de suivi des transmissions de documents vers l'ARMP et la DNCMP (activités principales uniquement)	stand by en raison de la suspension du projet
Préparer en amont les SMCL avec les deux partenaires principaux	Préparer en amont les SMCL avec la DNCMP et l'ARMP	stand by en raison de la suspension du projet
Procéder à une mise au point entre parties au projet sur la nécessité d'avancer sur les activités, sous l'égide du Ministre MFPDE	Organiser une rencontre ARMP, DNCMP et projet avec le Ministre et la CASR	stand by en raison de la suspension du projet

2 Dépenses

Budget vs Actuals (Year to Date) of BDI1207311									
Project Title : Appui à l'amélioration du système de Marchés Publics									
Budget Version: E01									
Currency : EUR									
YtD : Report includes all valid transactions, registered up to today									
	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec	
01 Tests, édition, diffusion et promotion du guide sur les MP et		COGES	90.000,00	0,00	0,00	0,00	90.000,00	0%	
02 Appui à l'intégration des dimensions transversales dans les		REGIE	40.000,00	0,00	0,00	0,00	40.000,00	0%	
03 Appui insitutionnel au démarrage d'un système déconcentré		REGIE	35.000,00	0,00	0,00	0,00	35.000,00	0%	
04 Formations		COGES	70.000,00	0,00	0,00	0,00	70.000,00	0%	
X RESERVE BUDGETAIRE			12.300,00	0,00	0,00	0,00	12.300,00	0%	
01 Réserve budgétaire			12.300,00	0,00	0,00	0,00	12.300,00	0%	
01 Réserve budgétaire COGESTION		COGES	7.000,00	0,00	0,00	0,00	7.000,00	0%	
02 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	5.300,00	0,00	0,00	0,00	5.300,00	0%	
Z MOYENS GENERAUX			1.181.080,00	539.837,44	106.812,34	646.649,78	534.430,22	55%	
01 Frais de personnel			940.760,00	462.704,57	100.766,70	563.471,27	377.288,73	60%	
01 Assistant technique DELCO		REGIE	720.000,00	361.287,85	82.082,58	443.370,43	276.629,57	62%	
02 Directeur national		REGIE	15.360,00	13.366,91	0,00	13.366,91	1.993,09	87%	
03 Equipe finance et administration		REGIE	205.400,00	88.049,81	18.684,12	106.733,93	98.666,07	52%	
02 Investissements			57.500,00	54.587,02	0,00	54.587,02	2.912,98	95%	
01 Véhicules		REGIE	27.000,00	28.183,62	0,00	28.183,62	-1.183,62	104%	
02 Equipement bureau		REGIE	7.000,00	7.136,69	0,00	7.136,69	-136,69	102%	
03 Equipement IT		REGIE	23.500,00	19.266,71	0,00	19.266,71	4.233,29	82%	
03 Frais de fonctionnement			47.820,00	20.199,84	6.036,16	26.236,00	21.584,00	55%	
01 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	6.517,21	6.638,88	0,00	6.638,88	-121,67	102%	
02 Télécommunications		COGES	1.700,00	1.712,36	0,00	1.712,36	-12,36	101%	
03 Fournitures de bureau		COGES	2.500,00	2.428,09	0,00	2.428,09	71,91	97%	
04 Autres frais de fonctionnement		COGES	4.000,00	4.602,94	0,00	4.602,94	-602,94	115%	
		REGIE	1.953.882,79	707.895,13	136.313,49	844.208,62	1.109.674,17	43%	
		COGEST	696.117,21	213.991,35	0,00	213.991,35	482.125,86	31%	
		TOTAL	2.650.000,00	921.886,48	136.313,49	1.058.199,97	1.591.800,03	40%	



Budget vs Actuals (Year to Date) of BDI1207311

Project Title : **Appui à l'amélioration du système de Marchés Publics**
 Budget Version: **E01**
 Currency : **EUR**
 YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
05 TVA à récupérer Régie		REGIE	0,00	282,68	-519,26	-236,58	236,58	7%
06 TVA à récupérer COGESTION		COGES	0,00	2.745,03	0,00	2.745,03	-2.745,03	7%
07 Fonctionnement véhicule		REGIE	12.682,79	1.152,61	192,60	1.345,21	11.337,58	11%
08 Télécommunication		REGIE	19.420,00	0,00	604,68	604,68	18.815,32	3%
09 Fourniture de bureau et cantine		REGIE	1.000,00	637,25	5.758,14	6.395,39	-5.395,39	640%
04 Audit et Suivi et Evaluation			135.000,00	2.861,57	0,00	2.861,57	132.138,43	2%
01 Etude de base		REGIE	20.000,00	1.780,57	0,00	1.780,57	18.219,43	9%
02 Frais de suivi et évaluation		REGIE	50.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000,00	0%
03 Audit		REGIE	50.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000,00	0%
04 Backstopping		REGIE	15.000,00	1.081,00	0,00	1.081,00	13.919,00	7%
99 Conversion rate adjustment			0,00	-515,56	9,48	-506,08	506,08	7%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	-515,56	9,48	-506,08	506,08	7%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
		REGIE	1.953.882,79	707.895,13	136.313,49	844.208,62	1.109.674,17	43%
		COGEST	696.117,21	213.991,35	0,00	213.991,35	482.125,86	31%
		TOTAL	2.650.000,00	921.886,48	136.313,49	1.058.199,97	1.591.800,03	40%

3 Taux de décaissement de l'intervention

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution directe belge	2.650.000 €	1.058.200 €	40 %	
Contribution du pays partenaire				
Autre source				

4 Personnel de l'intervention

Personnel (titre et nom)	Genre (H/F)	Durée de recrutement (dates début et fin)
1. Personnel national mis à disposition par le pays partenaire : - BAHORI Théodore	H	Décembre 2013 – novembre 2016 (suspension)
2. Personnel d'appui, recruté localement par la CTB : - GAHUNGU Lazare - NZOBONIMPA Oswald - NKUNZIMANA Monique - NSABIMANA Melchiade	H H F H	Février 2015 – mai 2016 Novembre 2013 (CDI) Novembre 2013 (CDI) Juillet 2014 (CDI résilié en juin 2016)
3. Personnel international (hors CTB) : -		
4. Experts internationaux (CTB) : - OEEL Nicolas	H	Octobre 2013 (CDI résilié en juillet 2016)

5 Marchés publics

Intitulé du marché	Statut	Mode de gestion	Données financières		Type	Délais du marché (en jours calendaires)	Etat d'avancement réel du marché et retards observés				
			Montant initial contrat HTVA (hors avenant)				Attributaire	Publication	Notification définitive	Réception provisoire	Réception définitive
			Monnaie	Montant							
Organisation de cours de langue anglaise pour les personnels de la DNCMP et l'ARMP	Actif	Régie	BIF	22.000.000	Services	365	LINGUABURUNDI	20-août-14	19-déc.-14	n/a	
Organisation de cours d'informatique pour les personnels des structures bénéficiaires du projet	Abandonné	Régie			Services	365		25-juin-15			
Petits travaux de remise en état des locaux de la DNCMP et l'ARMP	Abandonné	Régie			Travaux						
Achat de matériel informatique pour l'ARMP et la DNCMP (lot 1 - matériel)	Abandonné	Cogestion			Fournitures	90					

Achat du matériel d'archivage, de modernisation du mobilier de bureau et de création d'un espace bibliothèque pour l'ARMP et la DNCMP	Abandonné	Cogestion			Fournitures	90					
Achats de motos de liaison pour la DNCMP et l'ARMP	Abandonné	Cogestion			Fournitures						
Consultance pour la faisabilité d'une déconcentration des rôles de la DNCMP et du MFPDE en matière de marchés publics	Abandonné	Régie			Services						
Réalisation de l'audit des marchés Publics-exercice 2013	Clôturé	Cogestion			Services	n/a		14-mai-14	23-juil.-14		
Réalisation de l'audit des marchés Publics-exercice 2013	Clôturé	Cogestion	EUR	38.402	Services	98	YZAS BAKER TILLY	8-août-14	16-févr.-15	n/a	27-août-15
Marché de fournitures de bureau - Lot 1 (petit matériel)	Clôturé	Cogestion	BIF	30.000.000	Fournitures	365	ETS LEORARIE SINDIHEBURA	4-juil.-14	31-juil.-14	n/a	28-août-15

Marché de fournitures de bureau - Lot 2 (consommables imprimante)	Clôturé	Cogestion	BIF	5.000.000	Fournitures	365	IMPRIMERIE PAPETERIE DES GRANDS LACS	4-juil.-14	31-juil.-14	n/a	28-août-15
Services d'impression et reliures des documents	Abandonné	Cogestion			Services	365					
Achat de matériel informatique pour l'ARMP et la DNCMP (lot 1 - matériel)	Réceptionné	Cogestion	EUR	65.701	Fournitures	60	SOLITECH	8-août-14	8-déc.-14	19-mai-15	
Achat de matériel informatique pour l'ARMP et la DNCMP (lot 2 - logiciels)	Abandonné	Cogestion			Fournitures	60		8-août-14			
Fourniture de matériels d'archivage et de bureau pour la DNCMP et l'ARMP - lot 1 (meublier d'archivage)	Clôturé	Cogestion	BIF	14.921.650	Fournitures	45	EMA	7-août-14	13-nov.-14	8-janv.-15	17-févr.-16
Fourniture de matériels d'archivage et de bureau pour la DNCMP et l'ARMP - lot 2 (meublier de bureau)	Clôturé	Cogestion	BIF	15.321.000	Fournitures	1	PALAIS DES MEUBLES	7-août-14	13-nov.-14	4-déc.-14	17-févr.-16

Fourniture de matériels d'archivage et de bureau pour la DNCMP et l'ARMP - lot 3 (intercalaires métalliques)	Clôturé	Cogestion	BIF	4.482.765	Fournitures	30	EMA	7-août-14	13-nov.-14	n/a	15-déc.-14
Fourniture de matériels d'archivage et de bureau pour la DNCMP et l'ARMP - lot 4 (matériel d'archivage)	Abandonné	Cogestion			Fournitures	30		7-août-14			
Marché de clientèle pour l'impression, la photocopie et la reliure de documents - lot 1 (documents papiers)	Clôturé	Cogestion	BIF	35.000.000	Services	365	MEX	8-juil.-14	6-août-14	n/a	28-août-15
Marché de clientèle pour l'impression, la photocopie et la reliure de documents - lot 2 (banderoles)	Clôturé	Cogestion	BIF	4.900.000	Services	365	HOPE DESIGN	8-juil.-14	6-août-14	n/a	28-août-15
marché de services de consultance visant à appuyer l'ARMP dans la mise en œuvre de la phase 1 du processus d'amendement du Code des marchés publics du Burundi et de ses textes d'application	Clôturé	Régie	EUR	28.180	Services	35	HCL CONSULTANTS	6-févr.-15	27-mars-15	n/a	12-mai-15

Fourniture de matériels d'archivage et de bureau pour les CGMP du MEBSEMFPFA, du MSPLS et du MINAGRIE	Abandonné	Cogestion			Fournitures						
Consultance pour la rédaction des amendements du Code et des Décrets marchés publics	Abandonné	Cogestion			Services	240					
Consultance pour l'accompagnement à la relecture et l'amélioration des guides marchés publics	Abandonné	Cogestion			Services						
Réalisation de l'audit des marchés Publics-exercice 2014	Abandonné	Cogestion			Services			22-mai-15			
Réalisation de l'audit des marchés Publics-exercice 2014	Abandonné	Cogestion			Services	98					
Marché de formation en andragogie au profit du pool de formateurs	Abandonné	Cogestion			Services						
Marché de formation en marchés publics au profit du pool de formateurs	A venir	Cogestion			Services						

Achat de matériel informatique pour les CGMP du MEBSEMFPFA, du MSPLS et du MINAGRIE	Abandonné	Cogestion			Fournitures						
Marché de service de consultance pour la réalisation d'une évaluation du système national de passation des marchés publics en vue de produire un rapport analytique (CPAR)	Abandonné	Régie			Services	42		17-mai-15			
Consultance pour le coaching et le renforcement des capacités du Conseil de Régulation de l'ARMP	Abandonné	Régie			Services						
Fourniture du petit matériel d'archivage à l'ARMP et à la DNCMP	Clôturé	Cogestion	BIF	12.426.500	Fournitures	10	FULL SHOP	19-févr.-15	12-mars-15	2-avr.-15	2-avr.-15
Consultance pour l'administration, l'amélioration et la maintenance du site web de l'ARMP	Abandonné	Cogestion			Services	330					
Marché de fournitures de bureau - Lot 1 (petit matériel)	Actif	Cogestion	BIF	30.000.000	Fournitures	365	ETS LEORARIE SINDIHEBURA	26-juin-15	4-août-15	n/a	

Marché de fournitures de bureau - Lot 2 (consommables imprimante)	Actif	Cogestion	BIF	5.000.000	Fournitures	365	ETS LEORARIE SINDIHEBURA	26-juin-15	4-août-15	n/a	
Marché de clientèle pour l'impression, la photocopie et la reliure de documents - lot 1 (documents papiers)	Actif	Cogestion	BIF	35.000.000	Services	365	MEX	26-juin-15	3-août-15	n/a	
Marché de clientèle pour l'impression, la photocopie et la reliure de documents - lot 2 (banderoles)	Actif	Cogestion	BIF	4.900.000	Services	365	HOPE DESIGN	26-juin-15	3-août-15	n/a	

6 Accords d'exécution

Aucun accord d'exécution conclu.

7 Équipements

DATE OF PURCHASE	QUANTITY	DESCRIPTION	ACQUISITION COST			OBSERVATIONS (STATE or CONDITION)
			Currency	Amount	FIT Value in EUR	
11-nov-13	1	Bureau en L complet	BIF	741.000	361,35	En bon état
11-nov-13	1	Blocs mobiles à 3 tiroirs	BIF	185.500	90,46	En bon état
11-nov-13	1	Armoires à 3 niveaux + portes	BIF	314.533	153,38	En bon état
11-nov-13	1	Armoires à 3 niveaux + portes vitrées	BIF	331.200	161,51	En bon état
11-nov-13	1	Fauteuils de bureau en cuir à roulettes	BIF	376.695	183,70	En bon état
11-nov-13	1	Chaises visiteurs en tissus	BIF	115.833	56,49	En bon état
11-nov-13	1	Chaises visiteurs en tissus	BIF	115.833	56,49	En bon état
11-nov-13	1	Chaises visiteurs en tissus	BIF	115.833	56,49	En bon état
11-nov-13	1	Bureau en L	BIF	466.800	227,64	En bon état
11-nov-13	1	Blocs mobiles à 3 tiroirs	BIF	185.500	90,46	En bon état
11-nov-13	1	Armoires à 3 niveaux + portes	BIF	314.533	153,38	En bon état
11-nov-13	1	Armoires à 3 niveaux + portes vitrées	BIF	331.200	161,51	En bon état

11-nov-13	1	Fauteuils de bureau en cuir à roulettes	BIF	376.695	183,70	En bon état
11-nov-13	1	Chaises visiteurs en tissus	BIF	115.833	56,49	En bon état
11-nov-13	1	Chaises visiteurs en tissus	BIF	115.833	56,49	En bon état
11-nov-13	1	Chaises visiteurs en tissus	BIF	115.833	56,49	En bon état
11-nov-13	1	Table ronde	BIF	213.600	104,16	En bon état
11-nov-13	1	Table de bureau à 3 tiroirs à clés	BIF	356.667	173,93	En bon état
11-nov-13	1	Blocs mobiles à 3 tiroirs	BIF	185.500	90,46	En bon état
11-nov-13	1	Blocs mobiles à 3 tiroirs	BIF	185.500	90,46	En bon état
11-nov-13	1	Fauteuils de bureau en mèches	BIF	198.000	96,56	En bon état
11-nov-13	1	Table de bureau	BIF	240.000	117,04	En bon état
11-nov-13	1	Fauteuils de bureau en mèches	BIF	198.000	96,56	En bon état
11-nov-13	1	Table de bureau à 3 tiroirs à clés	BIF	356.667	173,93	En bon état
11-nov-13	1	Fauteuils de bureau en mèches	BIF	198.000	96,56	En bon état
11-nov-13	1	Table de bureau à 3 tiroirs à clés	BIF	356.667	173,93	En bon état
11-nov-13	1	Fauteuils de bureau en mèches	BIF	198.000	96,56	En bon état
11-nov-13	1	Armoires à 5 niveaux + portes	BIF	475.400	231,83	En bon état

11-nov-13	1	Armoires à 5 niveaux + portes	BIF	475.400	231,83	En bon état
11-nov-13	1	Armoires à 3 niveaux + portes	BIF	314.534	153,38	En bon état
11-nov-13	1	Panneaux de separation des bureaux	BIF	78.000	38,04	En bon état
11-nov-13	1	Panneaux de separation des bureaux	BIF	78.000	38,04	En bon état
11-nov-13	1	Table de réunion Ovale	BIF	411.600	200,72	En bon état
11-nov-13	1	Chaises visiteurs en tissus	BIF	115.833	56,49	En bon état
11-nov-13	1	Chaises visiteurs en tissus	BIF	115.834	56,49	En bon état
11-nov-13	1	Chaises visiteurs en tissus	BIF	115.834	56,49	En bon état
11-nov-13	1	Chaises visiteurs en tissus	BIF	115.834	56,49	En bon état
11-nov-13	1	Chaises visiteurs en tissus	BIF	115.834	56,49	En bon état
11-nov-13	1	Chaises visiteurs en tissus	BIF	115.834	56,49	En bon état
11-nov-13	1	Chaises visiteurs en tissus	BIF	115.833	56,49	En bon état
11-nov-13	1	coffre ford à combinaison et clés	BIF	1.016.949	495,92	En bon état
12-nov-13	1	Distributeur d'eau	BIF	250.000	121,91	En bon état
11-nov-13	1	Table à 4 niveau de rang	BIF	175.200	85,44	En bon état
28-nov-13	1	Caisse à Monnaie	BIF	70.000	33,58	En bon état

13-oct-14	1	Chargeur inverseur	BIF	1.445.676	748,30	En bon état
13-oct-14	1	Coffre à 3 batteries	BIF	1.300.000	672,90	En bon état
28-janv-15	1	Armoires à 5 niveaux + portes	BIF	500.400	287,34	En bon état
28-janv-15	1	Armoires à 5 niveaux + portes	BIF	500.400	287,34	En bon état
28-janv-15	1	Table à 4 niveau de rang	BIF	233.640	134,16	En bon état
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04	
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77	
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93	
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64	
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T1	BIF	180.500	99,66	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T1	BIF	180.500	99,66	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T1	BIF	180.500	99,66	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04	

08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28	

08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91

08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T4	BIF	185.250	102,28
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93

04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64

04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93

04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64
04-déc-14	1	chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04
04-déc-14	1	Armoire métallique	BIF	400.000	209,36
04-déc-14	1	Armoire métallique	BIF	400.000	209,36
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T6	BIF	171.950	94,94
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93

04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93

04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64	
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77	
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93	
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64	
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77	
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93	
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,63	
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77	
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93	

04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,64
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93

04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77	
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04	
04-déc-14	1	Table de bureau	BIF	225.000	117,77	
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93	
04-déc-14	1	Chaise visiteur	BIF	70.000	36,63	
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93	
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93	
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93	
04-déc-14	1	Chaise avec accoudoir	BIF	168.000	87,93	
08-janv-15	1	Etagère semi fermé de type T2	BIF	175.750	97,04	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T1	BIF	180.500	99,66	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T1	BIF	180.500	99,66	

15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T3	BIF	190.000	104,91	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T1	BIF	180.500	99,66	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T1	BIF	180.500	99,66	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T1	BIF	180.500	99,66	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T6	BIF	171.950	94,94	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T1	BIF	180.500	99,66	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T1	BIF	180.500	99,66	
15-déc-14	1	Etagère semi fermé de type T1	BIF	180.500	99,66	
00-janv-00	1					
ITEMS TOTAL OTHER EQUIPMENT (60 40 90)					23.773,76	

8 Cadre logique original tiré du DTF :

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OG	<p><u>Objectif global</u></p> <p>« La situation et la perception de la gouvernance économique au Burundi se sont améliorées »</p>			<ul style="list-style-type: none"> • Volonté politique de poursuivre les réformes • Engagement continu des PTF • Stabilité politique
OS	<p><u>Objectif spécifique</u></p> <p>« La mise en place d'un système de Marchés Publics Burundais répondant aux normes internationales s'est améliorée et les institutions nationales en charge du système sont renforcées à différents niveaux. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des indicateurs PI-19 PEFA : Mise en concurrence, utilisation optimale des ressources et contrôle de la passation des MP 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports PEFA 2012 à 2015 (référence 2011 : C+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté politique d'appuyer efficacement la réforme MP • Approbation de la SGFP de la phase 2 • Maintien de l'engagement des PTF • Ressources humaines, financières et matérielles adéquates • Déménagement effectif de l'ARMP et DNCMP dans le nouveau bâtiment MFPDE
R 1	<p><u>Résultat 1</u></p> <p>Le code des marchés publics est révisé et les textes d'application et outils y afférents sont adaptés, harmonisés et diffusés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet de loi portant révision du code MP et des textes d'application y afférent, conformément aux normes en vigueur dans l'EAC est soumis pour l'adoption par le Conseil des Ministres et transmis au 	<ul style="list-style-type: none"> • Copie de lettre de transmission • Copies du code et des textes révisés • Normes EAC sur MP • Publication du référentiel validé 	<ul style="list-style-type: none"> • Consensus possible sur la révision du Code et des textes conformément aux normes internationales • Consensus sur l'harmonisation des outils

		<p>Parlement</p> <ul style="list-style-type: none"> Le référentiel national d'outils standardisés regroupant le guide des MP, manuel de procédure, documents-types et Code des sanctions disponible et validé. Guide de capitalisation édité 	<p>sur le siteweb</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérification de l'enregistrement du nombre de téléchargements sur le site (google analytics) Guide de capitalisation disponible à l'ARMP 	
R 2	<p><u>Résultat 2:</u></p> <p>Les connaissances théoriques et pratiques des principaux acteurs impliqués dans la chaîne de commande publique sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie et programme de renforcement des capacités validés par les autorités compétentes Modules de formation disponibles et utilisés par les formateurs Nombre de formations dispensées Les recommandations de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une formation diplômante en MP mis en application 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de formation et programme disponibles à l'ARMP Modules de formation disponibles à l'ARMP Rapport annuel ARMP (nombre de formations dispensées) Etude de faisabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources accessibles et disponibles Pool de formateurs mis à disposition par l'ARMP Engagement des ministères à faciliter la mise à disposition des agents pour les besoins de renforcement des capacités
R 3	<p><u>Résultat 3:</u></p> <p>L'organisation et les méthodes de travail de l'ARMP, de la DNCMP et des CGMP (MinSanté, MinAgriculture et MinEducatif) sont significativement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Cadre et conditions de travail améliorés Modernisation des méthodes de travail Le site web créé à l'ARMP et son 	<ul style="list-style-type: none"> ROI, manuel procédure interne organigramme, schéma organisationnel Charte éthique et de transparence 	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'un informaticien à l'ARMP/DNCMP pour assurer la pérennité et efficacité du transfert des compétences en ICT Mise en place de structure permanente

	améliorées	<p>animation et sa maintenance assurée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les audits externes du système MP réalisés pour les années 2012 à 2015 • Journal officiel des MP disponible et édité régulièrement 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports internes de suivi & évaluation • Mise en réseau • Le site existe et est fonctionnel • Vérification de l'enregistrement du nombre de visiteurs sur le site (google analytics) • Publication des rapports d'audits sur le site web du MFPDE et de l'ARMP • Nombre d'éditions du Journal officiel des MP 	<p>ou DAF pour la gestion et suivi des MP dans les ministères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Locaux adéquats disponibles pour l'archivage
R 4	<p><u>Résultat 4:</u></p> <p>La coordination des interventions liées à l'amélioration du système MP est assurée dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Gestion des Finances Publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe technique MP fonctionnels (gouvernement burundais et PTF) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport périodique de mise en œuvre de la SGFP 	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté politique de promouvoir l'amélioration du système MP dans la CGFP2 et engagement des PTF pour progresser vers l'alignement sur les procédures nationales
R 5	<p><u>Résultat 5:</u></p> <p>La déconcentration des instances chargées de la passation et du contrôle des marchés publics est expérimentée dans la province de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formations dispensées • Recommandations de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un système déconcentré de 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations dispensées (rapport annuel ARMP) • Etude de faisabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Transferts des compétences et des ressources aux communes, plus effectifs durant la période de mise en œuvre du projet • Engagement du gouvernement pour la

	Cibitoke	gestion des MP <ul style="list-style-type: none"> • Guide communal des MP (version 1) disponible et expérimenté 	<ul style="list-style-type: none"> • Le guide 	mise en œuvre de la déconcentration et décentralisation
--	----------	--	--	---

9 Matrice de monitoring complète

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenu 2014	Vcible 2015	Vobtenu 2015	Vcible 2016	Vobtenu 2016	Vcible 2017	Vobtenu 2017	Vcible finale	Vobtenu finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autre	COMMENTAIRE				
OBJECTIF GENERAL : La gouvernance économique est améliorée																							
OBJECTIF SPECIFIQUE : Le système des marchés publics est amélioré																							
Amélioration de l'indicateur PI19 PEFA : Mise en concurrence, utilisation optimale des ressources et contrôle de la passation des MP	Etude PEFA 2011 : notation C+	Amélioration de la notation à la prochaine étude PEFA	Amélioration de la notation à l'étude PEFA par rapport à la dernière notation	Etude PEFA réalisée fin 2014 - en attente du rapport	Amélioration de la notation à l'étude PEFA par rapport à la dernière notation	Etude PEFA 2014 : indicateur PI19 = D+	Amélioration de la notation à l'étude PEFA par rapport à la dernière notation	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Amélioration de la notation à l'étude PEFA par rapport à la dernière notation	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Amélioration de la notation à la prochaine étude PEFA	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Rapport PEFA	n/a	inconnu - dépendant des PTF qui financent	Direction projet	Direction projet						

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autre	COMMENTAIRE
Réalisation (ou mise à jour) de l'étude CPAR	En attente de la réalisation de l'étude CPAR de base (2015)	Résiliation d'une étude avec notation adéquate			Vcible = Vbase : en attente du résultat de l'étude	Etude annulée en raison de la suspension du projet					Résiliation d'une étude avec notation adéquate	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Rapport CPAR	n/a	Q1/2016-Q2/2017	Direction projet	Direction projet		

I 1.1 : Le projet de loi portant révision du code MP et des textes d'application y afférent, conformément aux standards internationaux, est soumis pour adoption par le Conseil des ministres	1 première proposition de Code révisé existe	1 projet de loi révisée (Code) soumis au MFPDE 3 projets de décrets révisés soumis au MFPDE					1 projet de loi révisée (Code) soumis au MFPDE 3 projets de décrets révisés soumis au MFPDE	Processus interrompu en raison de la suspension du projet			1 projet de loi révisée (Code) soumis au MFPDE 3 projets de décrets révisés soumis au MFPDE	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Lettres de transmission par l'ARMP vers le MFPDE	n/a	Q4/2013-Q4/2016	Direction projet	Direction projet		
MP 1.1.1 : une stratégie de révision du Code est définie	0 stratégie	1 stratégie adoptée par le SSPRC	1 stratégie élaborée et validée entre partenaires	1 stratégie élaborée et validée entre partenaires	1 stratégie adoptée par la SSPRC						1 stratégie adoptée par le SSPRC	1 stratégie adoptée par la SSPRC	Signature du PV de l'atelier PV de réunion de la SSPRC	PV établi par la direction du projet	Q4/2014-Q4/2015	Direction projet	Direction projet		

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autre	COMMENTAIRE
														2 mois (SSP RC)					
MP 1.1.2 : un choix est opéré quant au scénario de développements institutionnels à privilégier	0 choix	Elaboration de plusieurs scénarii de développement institutionnel (visions) 1 scénario validé par le MFPDE	Elaboration de plusieurs scénarii de développement institutionnels (visions)	4 scénarii de développement institutionnels élaborés	1 scénario validé par le MFPDE	Processus interrompu en raison de la suspension du projet							Elaboration de plusieurs scénarii de développement institutionnel (visions) 1 scénario validé par le MFPDE			PV de réception Courriers de transmission officiel du rapport validé Echange de courriers entre le MFPDE et la CASR	Directeur projet	Direction projet	
I.1.2 : Amélioration du cadre légal et réglementaire sur base d'une analyse de type méthodologie 4 piliers OCDE	Pas d'évaluation existante	2 évaluations existantes, l'une pré-promulgation, l'autre post-promulgation				Evaluation pré-promulgation disponible				Evaluation post-promulgation disponible		Processus interrompus existants, l'une pré-promulgation, l'autre post-promulgation	Rapports d'évaluation	n/a	Q1/2015-Q4/2017	Directeur projet	Direction projet		

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsible collecte	Responsable consolidation	Autorité	COMMENTAIRE	
I 1.3 : Le référentiel national d'outils standardisés regroupant le guide des MP, documents-types améliorés et guide des sanctions disponibles et validés	aucun référentiel existant	1 référentiel disponible auprès de l'ARMP, adopté par le Conseil de Régulation								1 référentiel disponible auprès de l'ARMP, adopté par le Conseil de Régulation			Processus interrompu en raison de la suspension du projet	1 référentiel disponible auprès de l'ARMP, adopté par le Conseil de Régulation	Décision du Conseil de Régulation	1 par semaine (conseil de régulation)	Q1/2016-Q2/2017	Direction projet	Direction projet	
MP 1.3.1 : un guide des MP est disponible	aucun guide existant	1 guide disponible, validé par le Conseil de Régulation et diffusé					1 guide MP disponible, validé par le Conseil de Régulation et diffusé	Processus interrompu en raison de la suspension du projet					1 guide disponible, validé par le Conseil de Régulation et diffusé	Décision du Conseil de Régulation et Ordonnance du MFPDE	1 par semaine (conseil de régulation)	Q3/2015-Q4/2016	Direction projet	Direction projet		
MP 1.3.2 : les DAO-types créés ou mis à jour sont disponibles	7 DAO-type existent mais sont très imparfaits et certains inadaptés	7 DAO-type mis à jour, validé par le Conseil de Régulation et diffusé			7 DAO-type mis à jour, validé par le Conseil de Régulation et diffusé	Marché de consultation annulé en raison de la suspension du projet							7 DAO-type mis à jour, validé par le Conseil de Régulation et diffusé	Décision du Conseil de Régulation et Ordonnance du MFPDE	1 par semaine (conseil de régulation)	Q1/2015-Q4/2015	Direction projet	Direction projet		

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autre	COMMENTAIRE	
MP 1.3.3 : un code des sanctions est disponible	aucun guide des sanctions existant	1 guide des sanctions, validé par la Conseil de Régulation et diffusé					1 guide des sanctions, validé par la Conseil de Régulation et diffusé	Processus interrompu en raison de la suspension du projet					1 guide des sanctions, validé par la Conseil de Régulation et diffusé	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Décision du Conseil de Régulation Ordonnance du MFPDE	1 par semaine (conseil de régulation)	Q3/2015-Q4/2016	Direction projet	Direction projet	
I 1.3 : Document de capitalisation sur le processus d'amélioration du cadre légal et réglementaire est édité	aucun document existant	1 note de capitalisation disponible							1 note de capitalisation disponible	Processus interrompu en raison de la suspension du projet			1 note de capitalisation disponible	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Courriers de transmission du projet vers la CTB et le MFPDE	n/a	Q1/2017-Q3/2017	Direction projet	Direction projet	
I 1.4 : Une capitalisation des expériences acquises est réalisée	aucun capitalisation	1 capitalisation existante et validée par le Conseil de Régulation								Processus interrompu en raison de la suspension du projet			1 capitalisation existante et validée par le Conseil de Régulation	Processus interrompu en raison de la suspension du projet						

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autre	COMMENTAIRE
I 2.1 : Plans de renforcement des capacités des bénéficiaires du projet (DNCMP, ARMP et 3 CGMP) validés par les autorités compétentes	aucun plan de renforcement existant	3 plans de renforcement des capacités disponibles (DNCMP, ARMP et CGMP) et validés	3 plans de renforcement des capacités disponibles (DNCMP, ARMP et CGMP) et validés	3 plans de renforcement des capacités disponibles (DNCMP, ARMP et CGMP) et validés							3 plans de renforcement des capacités disponibles (DNCMP, ARMP et CGMP) et validés	3 plans de renforcement des capacités disponibles (DNCMP, ARMP et CGMP) et validés	Courriers de transmission du MFPDE vers les bénéficiaires	n/a	Q4/2013-Q3/2014	Direction projet	Direction projet		

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autorité	COMMENTAIRE
											bureaux mis en place								

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autorité	COMMENTAIRE
MP 2.2.1 : les PAC au niveau ARMP sont identifiés en fonction de ses missions et des rôles de ses membres	aucun PAC identifié	1 ensemble de PAC identifié pour les membres de l'ARMP et validé par la SSPRC									1 ensemble de PAC identifié pour les membres de l'ARMP et validé par la SSPRC		Processus interrompu en raison de la suspension du projet	PV de réunion de la SSPRC	1 par 2 mois	Q1/2015-Q4/2015	Direction projet	Direction projet	
MP 2.2.2 : les PAC au niveau DNCMP sont identifiés en fonction de ses missions et des rôles de ses membres	aucun PAC identifié	1 ensemble de PAC identifié pour les membres de la DNCMP et validé par la SSPRC									1 ensemble de PAC identifié pour les membres de la DNCMP et validé par la SSPRC		Processus interrompu en raison de la suspension du projet	PV de réunion de la SSPRC	1 par 2 mois	Q1/2015-Q4/2015	Direction projet	Direction projet	

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin des mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autre	COMMENTAIRE
MP 2.2.3 : les PAC au niveau des 3 CGMP sont identifiés en fonction de leurs missions et des rôles de leurs membres	aucun PAC identifié	1 ensemble de PAC identifié pour les membres des 3 CGMP et validé par la SSPRC									1 ensemble de PAC identifié pour les membres des 3 CGMP et validé par la SSPRC		Processus interrompu en raison de la suspension du projet	PV de réunion de la SSPRC	1 par 2 mois	Q1/2015-Q4/2015	Direction projet	Direction projet	
I 2.3 : Stratégie de renforcement des capacités des autorités contractantes par l'ARMP est définie	aucune stratégie existante	1 stratégie adoptée par le Conseil de Régulation									1 stratégie adoptée par le Conseil de Régulation		Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Décisions du Conseil de Régulation	1 par semaine	Q1/2015-Q4/2015	Direction projet	Direction projet	

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autre	COMMENTAIRE
I 2.4 : Modules de formation disponibles	Existence de 1 module théorique global	3 modules thématiques de formation améliorés, disponibles et validés par le Conseil de Régulation 1 guide du formateur disponible et validé par le Conseil de Régulation									3 modules thématiques de formation améliorés, disponibles et validés par le Conseil de Régulation 1 guide du formateur disponible et validé par le Conseil de Régulation		Décisions du Conseil de Régulation	1 par semaine	Q1/2015-Q4/2016	Direction projet	Direction projet		

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin des mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autorité	COMMENTAIRE
I 2.5 : Formations dispensées	xx formations théoriques en 2013 sans évaluation structurée ni test de performance	Au moins 10 formations dispensées par an à partir de 2017 avec un taux de réussite de 75% Au moins 10 séances de sensibilisation par an avec un taux de réussite de 75%	Au moins 1 séance de sensibilisation pour les PRMP avec un taux de réussite de 75%	3 séances de sensibilisation organisées, mais sans tests de réussite	Au moins 10 séances de sensibilisation pour les AC avec un taux de réussite de 75%	2 séances organisées avant interruption des activités pour cause de suspension du projet	Au moins 10 séances de sensibilisation pour les AC avec un taux de réussite de 75%	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Au moins 6 formations dispensées par an à partir de 2017 avec un taux de réussite de 75% Au moins 6 séances de sensibilisation pour les AC par an avec un taux de réussite de 75%	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Au moins 10 formations dispensées par an à partir de 2017 avec un taux de réussite de 75% Au moins 10 séances de sensibilisation par an avec un taux de réussite de 75%	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Rapport annuel de l'ARMP	1 par an	Q4/2014-Q2/2017	Direction projet	Direction projet		
MP 2.5.1 : pool de formateurs formés	aucun pool existant	1 pool existant de formateurs formés					1 pool existant de formateurs formés	Processus interrompu en raison de la suspension du projet			1 pool existant de formateurs formés	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Lettres de transmission entre l'ARMP et les AC	n/a	Q3/2015-Q4/2016	Direction projet	Direction projet		

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autorité	COMMENTAIRE	
I 2.6 : Les recommandations de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une formation diplômante en MP disponibles	aucune étude disponible	1 étude disponible et validées par la SSPRC											Processus interrompu en raison de la suspension du projet							
I 3.1 : Cadre et conditions de travail améliorés	Faible niveau de satisfaction des utilisateurs CGMP : aucun bureau MP existant	Bon niveau de satisfaction des utilisateurs 1 bureau des MP existe dans chaque CGMP	Déterminer le niveau de base de satisfaction	Enquêtes réalisées. Niveaux de base connus	Augmentation du taux de satisfaction par rapport à l'année précédente Un bureau des MP mis en place dans 1 CGMP	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Augmentation du taux de satisfaction par rapport à l'année précédente Un bureau des MP mis en place dans 1 CGMP	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Augmentation du taux de satisfaction par rapport à l'année précédente Un bureau des MP mis en place dans 3 CGMP	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Bon niveau de satisfaction des utilisateurs 1 bureau des MP existe dans chaque CGMP	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Enquête de satisfaction	1 par an	Q4/2014-Q2/2017	ATN		Direction projet		

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autorité	COMMENTAIRE
MP 3.1.1 : les moyens de transport de la DNCMP sont améliorés	DNCMP : nombre indéterminé de missions de la commission de contrôle a posteriori	DNCMP : augmentation progressive du nombre de missions de la commission de contrôle a posteriori	DNCMP : année de base pour l'appréciation du nombre de missions de contrôle a posteriori	2014Nbre AC auditées = 6Nbre dossiers = 2776	DNCMP : augmentation du nombre de mission de la commission de contrôle a posteriori par rapport à l'année précédente	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	DNCMP : augmentation du nombre de mission de la commission de contrôle a posteriori par rapport à l'année précédente	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	DNCMP : augmentation du nombre de mission de la commission de contrôle a posteriori par rapport à l'année précédente	Processus interrompu en raison de la suspension du projet			Rapport annuel DNCMP	1 par an	Q1/2015-Q1/2017	Direction projet	Direction projet		
MP 3.1.2 : les moyens pour réaliser les enquêtes de terrain de l'ARMP sont améliorés	ARMP : aucune mission d'enquête sur terrain effectuée en 2013	ARMP : augmentation progressive du nombre de missions d'enquête sur terrain effectués	ARMP : année de base pour l'appréciation du nombre d'enquêtes sur terrain	2014 Nbre d'enquêtes de terrain = 0	ARMP : augmentation du nombre de mission d'enquête sur terrain par rapport à l'année précédente	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	ARMP : augmentation du nombre de mission d'enquête sur terrain par rapport à l'année précédente	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	DNCMP : augmentation du nombre de mission de contrôle a posteriori par rapport à l'année précédente	Processus interrompu en raison de la suspension du projet			Rapport annuel ARMP	1 par an	Q1/2015-Q1/2017	Direction projet	Direction projet		

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsible collecte	Responsable consolidation	Autre	COMMENTAIRE
I 3.2 : Modernisation des méthodes de travail	Faible niveau de satisfaction des utilisateurs	Bon niveau de satisfaction des utilisateurs	Déterminer le niveau de base de satisfaction	Enquêtes réalisées. Niveaux de base connus	Augmentation du taux de satisfaction par rapport à l'année précédente	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Augmentation du taux de satisfaction par rapport à l'année précédente	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Augmentation du taux de satisfaction par rapport à l'année précédente	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Bon niveau de satisfaction des utilisateurs	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Enquête de satisfaction	1 par an	Q4/2014-Q2/2017	ATN	Direction projet		
MP 3.2.1 : modernisation effective de l'informatisation de la DNCMP	Parc informatique obsolète Inexistence d'un réseau internet Utilisateurs peu formés à l'utilisation de l'outil informatique	Nouveau parc informatique disponible couvrant 100% du personnel (hors personnel d'appui) DNCMP connectée à internet 75% du personnel (hors appui) formé à l'utilisation de l'outil informatique			Nouveau parc informatique couvrant 100% du personnel (hors appui) DNCMP connectée à internet	Nouveau matériel fourni et installé pour l'ensemble du personnel DNCMP (hors appui). Connexion internet fournie par le gouvernement	50% du personnel (hors appui) formé à l'utilisation de l'outil informatique	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	75% du personnel (hors appui) formé à l'utilisation de l'outil informatique	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Nouveau parc informatique disponible couvrant 100% du personnel (hors personnel d'appui) DNCMP connectée à internet 75% du personnel (hors appui) formé à l'utilisation de l'outil informatique	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	PV de réception Liste des certificats attribués par l'institut formateur Rapport annuel de la DNCMP	1 par mois (liste certificats) 1 par an (rapport DNCMP)	Q2/2014-Q2/2017	Direction projet & ATI ICT	Direction projet		

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autorité	COMMENTAIRE	

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin des mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autre	COMMENTAIRE	
MP 3.2.3 : modernisation effective de l'informatisation des CGMP	Pas de bureau MP existant	100% des membres du bureau des MP sont équipés de nouveau matériel informatique 100% des membres du bureau sont formés à l'utilisation de l'outil informatique									100% des membres du bureau des MP sont équipés de nouveau matériel informatique 100% des membres du bureau sont formés à l'utilisation de l'outil informatique									
							100% des membres du bureau des MP sont équipés de nouveau matériel informatique	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	100% des membres du bureau sont formés à l'utilisation de l'outil informatique	Processus interrompu en raison de la suspension du projet			PV de réception Liste des certificats attribués par l'instituteur formateur	1 par mois (liste certificats)	Q2/2015-Q2/2017	Direction projet & ATI ICT	Direction projet			

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autre	COMMENTAIRE	
MP 3.2.4 : système de gestion GIDA mis en place au niveau ARMP	Existence d'un système d'archivage peu organisé Peu de mobilier adéquat disponible pour l'archivage Pas de personnel dédié à l'archivage	Mobiliers et matériels d'archivage disponibles et mis en place Mise en place d'un système de gestion de l'archivage opérationnel, validé par le Conseil de Régulation Présence de personnels dédiés à l'archivage et formés									Mobiliers et matériels d'archivage disponibles et mis en place Mise en place d'un système de gestion de l'archivage opérationnel, validé par le Conseil de Régulation		Processus interrompu en raison de la suspension du projet							

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autorité	COMMENTAIRE
I 3.3 : Le site web créé à l'ARMP et son animation et sa maintenance assurée	1 portail existant mais non exploité	1 portail fonctionnel, mis à jour régulièrement et exploité							1 portail fonctionnel, mis à jour régulièrement et exploité	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	1 portail fonctionnel, mis à jour régulièrement et exploité	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Décisions du Conseil de régulation	1 par semaine	Q1/2016-Q2/2017	Direction projet	Direction projet		
I 3.4 : Une plateforme d'échange pour améliorer les flux est mise en place	0 plateforme	1 plateforme disponible et fonctionnelle					1 plateforme disponible et fonctionnelle	Processus interrompu en raison de la suspension du projet			1 plateforme disponible et fonctionnelle	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Décisions ministérielle MFPDE	n/a	Q3/2015-Q4/2016	Direction projet	Direction projet		
MP 3.4.1 : une stratégie de gestion ICT commune ARMP/DNCMP est définie (inclus plateforme et portail ARMP)	0 stratégie	1 stratégie validée			1 stratégie validée	Processus interrompu en raison de la suspension du projet					1 stratégie validée	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	Décisions du Conseil de régulation	1 par semaine	Q2:2014-Q4/2015	Direction projet	Direction projet		

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin mesures	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autorité	COMMENTAIRE
										du projet									
I 4.3 : Une structure dédiée (administration + PTF) assure le suivi de la mise en œuvre des PRC au niveau de la CASR	Aucune structure existante	6 réunions de la structure par an (bi-mensuel)	1 réunion de la structure en 2014	Aucune réunion en 214 (première reportée à janvier 2015)	6 réunions de la structure en 2015	La réalisation	6 réunions de la structure en 2015	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	3 réunions de la structure en 2015	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	6 réunions de la structure par an (bi-mensuel)	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	PV de réunion	1 par 2 mois	Q4/2014-Q2/2017	Direction projet	Direction projet		
MP 4.3.1 : Une structure de suivi de la mise en œuvre des plans de renforcement des capacités est mise en place au niveau de la CASR	Aucune structure existante	1 ordonnance de mise en place de la structure existante	1 ordonnance de mise en place de la structure existante	1 ordonnance promulguée							1 ordonnance de mise en place de la structure existante	1 ordonnance promulguée	Transmis de la copie de l'ordonnance vers les participants	n/a	Q2/2014-Q3/2014	Direction projet	Direction projet		

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vcible 2014	Vobtenue 2014	Vcible 2015	Vobtenue 2015	Vcible 2016	Vobtenue 2016	Vcible 2017	Vobtenue 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte	Debut - fin measurements	Responsable collecte	Responsable consolidation	Autorité	COMMENTAIRE
I 5.2 : Une étude de faisabilité financière de chaque scenario d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale est disponible	Pas d'étude de faisabilité	Etude (inclus budgétisation et faisabilité de chaque scenario) disponible et validée					Etude (inclus budgétisation et faisabilité de chaque scenario) disponible et validée	Processus interrompu en raison de la suspension du projet			Etude (inclus budgétisation et faisabilité de chaque scenario) disponible et validée	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	PV de réception PV d'atelier de validation	n/a	Q3/2015-Q4/2016	Direction projet	Direction projet		
I 5.3 : Guide communal des MP actualisé disponible et validé	1 guide MP communal existe, élaboré en 2012	1 guide actualisé est disponible							1 guide actualisé est disponible	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	1 guide actualisé est disponible	Processus interrompu en raison de la suspension du projet	PV d'atelier de validation	n/a	Q1/2016-Q2/2017	Direction projet	Direction projet		